

## CONSEIL MUNICIPAL DE CARAGOUDES

Séance du 08 octobre 2021 à 21H00

### Présents :

Mme GENSSLER Édith, RACAUD Béatrice, SAVO Sylviane,  
MM. CLARET Jean-Jacques, ASSEMAT Matthieu, MARCHANT Marcel, DUCOMMUN  
Frank, MERLIO Gwenaël, SERAN Loïc,

Absents excusés : Mme LAURENT Anne, M. BONAFOUS Raymond.

Procuration : Mme LAURENT Anne à M. CLARET Jean-Jacques.

**Secrétaire de séance :** M. MARCHANT Marcel.

Monsieur le Maire préside le Conseil et ouvre la séance à 21h00.

Le compte rendu de la séance du 30 juillet 2021 est approuvé à l'unanimité.

### **Délibération N° 2021-24 Dénomination des voies pour adressage par la Poste**

M. Frank Ducommun expose au Conseil le travail réalisé par la Commission notamment les 21 dénominations des voies de la Commune. Le Conseil a voté à l'unanimité sur 20 voies **dont** la VC1 mitoyenne avec la commune de Mourvilles Basses dénommée « Route des quatre Vents ». **Concernant la D54 partant du village à Falgayrac, le Conseil a voté à 9 voix pour et une abstention pour « Route des Forges ».**

### **Délibération N° 2021-25 Indemnités du Receveur Municipal.**

Le Conseil a voté à l'unanimité l'indemnité de confection de budget 2021 allouée au receveur municipal pour un montant de 30, 49 € Brut.

### **ESIT (Entente Scolaire Intercommunale de Tarabel)**

Le conseil municipal ne souhaite pas se prononcer sur le mode de garderie si passage à la semaine de 4 jours. Les enseignants ont renoncé au passage de 4 jours en septembre 2022.

### **Comptes rendus des réunions intercommunales**

#### **ESIT**

Instauration d'un tarif spécial Cantine à 1 € pour certaines personnes suivant le quotient familial. Les travaux « Toilettes » de l'école maternelle sont en partie à reprendre.

### **Conseil communautaire Terres du Lauragais**

M. MARCHANT Marcel expose différents sujets abordés lors de la réunion du 21 septembre 2021 :

- Renégociation des taux de 3 emprunts pour un capital refinancé de 981 491, 66 € sur 14 ans au taux fixe de 1, 60%. Le gain pour la Collectivité s'élève à 61 742 €.
- Allongement de la durée restante de 3 emprunts Caisse d'Epargne soit 5 ans de plus, coût des intérêts complémentaires 51 770 €, permet de dégager des marges de manœuvres sur les 9 prochaines années.
- Fixation du montant de base servant à l'établissement de la cotisation foncière des entreprises (CFE).
- Exonération de la TEOM normale et spéciale des locaux à usage industriel et des locaux commerciaux
- Plan de financement de la réfection du pont de Cornus situé à Aignes suite à son effondrement en août 2021(37 458 €) subventionné à 80 % par le Département et 10 % par la Communauté de communes.
- Convention de prestation de services entre la communauté de communes et la commune de Villefranche de Lauragais (coût pour Terres du Lauragais 4 560 €/an pendant 3 ans.
- Convention tripartite de mise à disposition des vestiaires communaux d'Auriac Sur Vendinelle suite à l'inondation rendant les vestiaires du stade inutilisables.

- Marché de maîtrise d'œuvre pour une opération de réhabilitation-extension des ateliers de Caraman (travaux 340 000 € HT durée 14 mois) La mission de maîtrise d'œuvre est confiée au cabinet d'architecture SELARL 23/BET LAUMONT/BET IPB basé à Toulouse pour 30 600 € HT.
- Mission d'accompagnement du centre de gestion pour la mise en place du télétravail évalué à 8 154 € pour faire des économies dans le futur.
- Action de défense dans le cadre de la requête n°2001457 introduite par les communes d'Aurin, Bourg Saint Bernard, Caraman, Préserville, Sainte Foy d'Aigrefeuille, Saint-Pierre de Lages, Tarabel et Vallesvilles, devant le tribunal administratif de Toulouse, suite à l'échec de la médiation concernant les révisions libres des attributions de compensation de 2016. Les Communes en question demandent que la CC Terres du Lauragais soit condamnée à leur verser la somme de 5 000 €.

## **Questions diverses**

Les travaux pour la réalisation du Columbarium au cimetière sont terminés, reste à mettre en place les modalités tarifaires.

Concernant la création d'un dépositaire par la reprise d'une concession, M. le Maire indique avoir demandé l'assistance du service ATD 31.

Rejet de la demande de reconnaissance de catastrophe naturelle sécheresse 2020.

Fibre31 Pré-commercialisation par les opérateurs dans les 3 mois à venir.

Une réunion préparatoire doit avoir lieu avec l'ATD autour du futur PLU.

La demande de miroir au carrefour du cimetière va être réitérée.

Une journée citoyenne doit être programmée d'ici la fin de l'année.

Le point de collecte de la route de la Gonne a été déplacé. M. le Maire remercie Loïc Seran et Édith Genssler pour leur aide.

Une commission « Entretien Environnement » est mise en place et dirigée par Édith Genssler avec la participation de Gwenaël Merlio et Béatrice Racaud.

Pour améliorer la sécurité, revoir l'éclairage insuffisant sur la D11 dont le pylône est situé sur le terrain de Mme Baron, affecté par des branches d'arbres à élaguer.

Cloches de l'église : relancer la société intervenant dans l'entretien.

Édith Genssler a abordé le sujet du Z.A.N (Zéro Artificialisation Nette des sols) en Haute Garonne. Il s'agit d'un objectif à 2050 défini par la loi Climat et Résilience publiée au J.O le 24/08/2021.

Frank Ducommun réitère la demande d'installation d'un défibrillateur extérieur. Il évoque la possibilité de formations de premiers secours.

La séance est levée à 22h45